

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du 12 juin 2020

Délibération n° 2020-20

\*\*\*\*

Étaient présents:

Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Anne-Lyse Messager – Alain Pialat

Marie-Christine Peyric – Bernard Hillaire

Absent excusé:

Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil – Directeur Général Didier Barthélémi et Cyril Laurent

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

### **AUTORISATION D'EMPRUNT**

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 394 041,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 4 logements collectifs, « Le Chazalet » à Carsan.

Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2020-20 annexé et après en avoir délibéré :

- Autorise le Directeur Général à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et les demandes de réalisation de fonds.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL

REÇU EN PREFECTURE le 12/06/2020

Application agree E-legaler com 99\_DE-030-490075645-20200612-BU\_CR\_12\_06



# BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 12 juin 2020 Rapport n° 2020-20

Financier

### **AUTORISATION D'EMPRUNT**

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 394 041,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de 4 logements collectifs, « Le Chazalet » à Carsan.

Pour le financement de cette opération, le Directeur Général de Logis Cévenols doit réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt composé de 5 lignes du Prêt pour un montant total de 394 041,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes:

## Ligne du Prêt 1:

Un emprunt PLS d'un montant de 64 115,00 €

Commission d'instruction : 30,00€

Durée totale: 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Index: Livret A

Typologie Gissler: 1A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + 1.11 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %.

Profil d'amortissement : Echéance prioritaire avec intérêts différés.

Modalité de révision : Double révisabilité limitée (DL).

Taux de progressivité des échéances : 0 % (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat de prêt en cas de variation du taux du livret A)

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A.

### Ligne du Prêt 2 :

Un emprunt PLS d'un montant de 178 436,00 €

Commission d'instruction: 100,00€

Durée totale: 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Index: Livret A

Typologie Gissler: 1A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + 1,11 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %.

Profil d'amortissement : Echéance prioritaire avec intérêts différés.

Modalité de révision : Double révisabilité limitée (DL).

Taux de progressivité des échéances : 0 % (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat de prêt en cas de variation du taux du livret A)

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A.

### REÇU EN PREFECTURE

le 12/06/2020

#### Application agréée E-legalite com

99\_DE-030-490075645-20200612-BU\_CA\_12\_06 Un emprunt PLS Foncier d'un montant de 71 490,00 €

Commission d'instruction: 40,00€

Durée totale: 50 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Index : Livret A
Typologie Gissler : 1A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + 1,11 %

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %.

Profil d'amortissement : Echéance prioritaire avec intérêts différés.

Modalité de révision : Double révisabilité limitée (DL).

Taux de progressivité des échéances : 0 % (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat de prêt en cas de variation du taux du livret A)

Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du livret A.

## Ligne du Prêt 4:

Un emprunt PHB<sup>2</sup> d'un montant de 20 000,00 €

Durée de la phase d'amortissement : 40 ans

Commission d'instruction: 10,00€

### Phase d'amortissement 1:

Durée de la phase d'amortissement 1 : 20 ans

Durée de la phase de différé d'amortissement : 240 mois

Périodicité des échéances : Annuelle

Index: Taux fixe

Typologie Gissler: 1A

Taux d'intérêt : 0,00 %

Profil d'amortissement : Amortissement prioritaire.

Condition de remboursement anticipé volontaire : sans indemnité

Modalité de révision : sans objet.

Taux de progressivité de l'amortissement : 0.00%.

### Phase d'amortissement 2:

Durée de la phase d'amortissement 2 : 20 ans

Index: Livret A

Typologie Gissler: 1A

Marge fixe sur index: 0,60%

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + 0.60%

Périodicité des échéances : Annuelle

Profil d'amortissement : Amortissement prioritaire.

Condition de remboursement anticipé volontaire : sans indemnité

Modalité de révision : Simple révisabilité (SR). Taux de progressivité de l'amortissement : 0,00%.

### Ligne du Prêt 5:

Un emprunt Prêt BOOSTER<sup>2</sup> d'un montant de 60 000,00 €

Durée de la phase d'amortissement : 50 ans

Commission d'instruction : 0€

#### RECU EN PREFECTURE

le 12/06/2020

## Application agréée Edegalmosom is seument 1:

99\_DE-030-490075645-20200612-BU\_CR\_12\_06 hase d'amortissement 1 : 20 ans

Durée de la phase de différé d'amortissement : 240 mois

Périodicité des échéances : Annuelle

Index: Taux fixe Typologie Gissler: 1A Taux d'intérêt: 1.19 %

Profil d'amortissement : Amortissement prioritaire.

Condition de remboursement anticipé volontaire : Indemnité actuarielle sur OAT.

Modalité de révision : sans objet.

Taux de progressivité de l'amortissement : 0,00%.

# Plase d'amortissement 2:

Durée de la phase d'amortissement 2 : 30 ans

Index: Livret A

Typologie Gissler: 1A
Marge fixe sur index: 0,60%

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de

Pret + 0,60%

Périodicité des échéances : Annuelle

Profil d'amortissement : Amortissement prioritaire.

Condition de remboursement anticipé volontaire : Indemnité actuarielle sur OAT.

Modalité de révision : Simple révisabilité (SR). Taux de progressivité de l'amortissement : 0,00%.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration:

- D'autoriser le Directeur Général à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et les demandes de réalisation de fonds.

REÇU EN PREFECTURE le 12/06/2020

Application agree E legalite.com 99\_DE-030-490075645-20200612-BU\_CR\_12\_06